

Dans les prochains jours, vous serez amenés à voter aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 par vote électronique. Ces élections professionnelles, dans ce contexte où l'hôpital public traverse une crise conjoncturelle et structurelle sans précédent, ont encore plus d'importance que les élections précédentes.

Malgré cela, notre organisation syndicale continue de faire face à ses responsabilités. Elle s'est engagée dans toutes les luttes aux côtés des salarié-e-s, au plan local et national ^(cf page 6).



Les camarades ont rempli leurs mandats dans toutes les instances où vous avez élu la CGT ^(cf page 2).

Sans relâche, pour défendre l'hôpital public ; défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés et défendre les intérêts des usagers. Notre détermination et notre acharnement ont payé.

En octobre 2019, nous dénoncions dans l'émission « Complément d'Enquête » les moyens insuffisants alloués à la chirurgie cardiaque. Avec un nombre important de déprogrammation et, par conséquent, de réelles pertes de chance. Résultat, l'ARS a versé une enveloppe de 2 millions d'euros pour l'extension des vacations opératoires, la création de 2 lits de réanimation supplémentaires, l'augmentation des lits d'USIC et surtout une quarantaine d'emplois...

Notre syndicat a été la seule organisation au CHU de NANTES à avoir combattu le projet « Ile de NANTES » car il est, entre autre, sous dimensionné, mal financé et ne répondra pas aux besoins de santé sur notre territoire ^(cf page 6).

Au conseil de surveillance, le représentant CGT a constamment porté la parole des salariés et contrecarré la vision minimaliste, irréaliste des représentants dans ce conseil et rétabli la vérité de ce que vivent les salariés du CHU au quotidien.

Lors du conseil de surveillance d'octobre 2021, seule la CGT du CHU a voté « CONTRE » la vente d'une partie des terrains de l'HGRL au privé (LNA santé), contrairement à la CFDT qui a voté « POUR », acceptant de fait la vente à la découpe de notre hôpital public

Durant tout notre mandat, nous avons pris en charge de très nombreux dossiers individuels qui, très majoritairement, ont abouti favorablement allant même jusqu'à faire condamner le CHU.

Ainsi, le CHU a été condamné à verser plus d' 1 million d'euros au titre des préjudices extrapatrimoniaux (capital versé aux agents pour les préjudices subis dans leur vie privée suite à une maladie imputable au service) pour seulement une vingtaine de dossiers jugés, et de nombreux dossiers et procédures en attente de jugement.

Enfin nous sommes le seul syndicat du CHU à ouvrir nos formations à l'ensemble des professionnels du CHU qu'ils soient ou non syndiqués.

Les moyens qui nous seront alloués pour les quatre prochaines années pour fonctionner et pour défendre vos intérêts, seront déterminés par le résultat du scrutin... CHAQUE VOIX COMPTE !!!

Alors ne vous abstenez pas, Votez et faites Voter CGT !

Les enjeux du Comité Social d'Établissement :

C'est ce scrutin qui déterminera nos heures de fonctionnement, le nombre d'élus dans l'instance, le nombre de représentants dans la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de conditions de travail (F3SCT) ; et notre présence (ou absence) au conseil de surveillance...

LE COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT vient se substituer aux instances actuelles, au Comité Technique d'Établissement et au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) pour encore diminuer la représentativité des salariés et réduire le rôle et les missions de ces élu·e·s et représentants.

Besoin de plus d'informations sur les élections professionnelles, retrouvez tout cela sur notre site internet: <https://www.cgt-chu-nantes.org/actualites/elections-professionnelles-2022>



LE F3SCT vient remplir la plupart des fonctions anciennement dévolus au CHSCT.

Sur la dernière mandature, **là aussi la CGT a pleinement investi cette instance, en étant présente à toutes les séances** (contrairement à la CFDT qui a régulièrement omis de siéger) **et a déposé près d'une trentaine de CHSCT extraordinaires** (contre une vingtaine pour Force Ouvrière et seulement 3 pour la CFDT). **De nombreux agents y ont témoigné·e·s de leurs conditions de travail indignes.** Si tous ces CHSCT n'ont pas permis de gagner sur toutes les revendications des salarié·e·s cela a bien souvent fait bouger les choses. Même durant le confinement de 2020 la CGT est restée active en interpellant et en déposant plus de 200 consignations relatives aux protections des salarié·e·s ou à des événements indésirables graves. Les autres syndicats ne pouvant faire le même constat....

Votez en toute connaissance de cause pour celles et ceux qui remplissent leurs mandats !



Lors du premier CSE, les élu·e·s détermineront **2 membres pour siéger au Conseil Médical (CM)** anciennement, Commissions de Réforme (CDR) et Comité médical.

La CGT du CHU a depuis de nombreuses années fait évoluer les intérêts des salariés dans **cette instance, par sa connaissance, sa présence et sa persévérance,** mais aussi par sa capacité à gagner de nombreux dossiers devant le Tribunal Administratif, **contraignant ainsi, le corps médical ou les directions à revoir leurs décisions.**

Nous avons également dû reprendre les dossiers lâchés par d'autres organisations, qui par manque d'expérience, de connaissance ou simplement de détermination n'ont pas su aider leurs propres syndiqué·e·s, allant même pour certains de ces « élu·e·s » jusqu' à s'abstenir ou voter contre des reconnaissances de maladies professionnelles... Les arguments présentés par la CGT étaient pourtant clairs... Et après recours, les agents ont finalement été reconnus en maladie professionnelle.

Pire encore: durant le mandat 2018-2022, la CFDT qui avait un siège, à la CDR des ouvriers, n'a tout simplement jamais siégé (ce membre du CHU de Nantes n'a pourtant jamais justifié de son absence)...

Liste des candidats CGT au Comité Social d'Établissement:



01
LE BAIL Elise
Infirmière ISGS 2^{ème}g.
Hôpital Saint-Jacques



02
TERRIEN Olivier
Aide Soignant Principal
Hôpital Saint-Jacques



03
PERON-SOUBRA Béatrice
Infirmière Cl. Sup.
Hôpital Saint-Jacques



04
LE LUEL Patrice
Aide Soignant Principal
Hôpital Saint-Jacques



05
ROUVIERE Yoann
Infirmier ISGS 1^{er}g.
Hôpital Laënnec



06
COULON Véronique
Aide Soignante
Pirmil



07
LESCOUR Élodie
Adj. Administrative
Hôtel Dieu



08
WAILLE Barbara
Ag. Entretien Qualifiée
Hôtel Dieu



09
SABIN Olivier
Ouvrier Principal 2^{ème}g.
Hôpital Saint-Jacques



10
BIROT Patricia
Aide Soignante
Hôpital Saint-Jacques



11
GUIBERT Marlène
Infirmière ISGS 1^{er}g.
Hôpital Laënnec



12
CRECQ Pascal
Cadre de Santé
Hôpital Saint-Jacques



13
SOUBIGOU Anne
Ass. Médico-Adm.
Hôpital Mère-Enfant



14
VERDES Christelle
Infirmière ISGS 1^{er}g.
Hôpital Saint-Jacques



15
DERRIEN Francesca
ASHQ Cl. Sup.
Hôtel Dieu



16
DELAGE Marie
Ass. Sociale 2^{ème}g.
Hôtel Dieu



17
LEPAROUX Soizic
Prép. en Pharmacie
Hotel Dieu



18
GRANDPIERRE Dorine
Adj. Administrative
Hôtel Dieu



19
RAIMBAULT Alice
Orthophoniste
Hôpital Mère-Enfant



20
JAUMIER Elisabeth
Infirmière ISGS 2^{ème}g.
Hotel Dieu



21
RICHARD Catherine
Ingénieure Principale
Hôpital Saint-Jacques



22
QUEDE Fabien
Att. Administration
Tourville



23
BOUAB Véronique
Ass. de Vie Sociale
Beauséjour



24
LE THUAUT Nathalie
Tech. Laboratoire
Hôtel Dieu



25
CHEHU Céline
Aide Soignante
Ephad Seilleraye



26
BLANDIN Marie
Kinésithérapeute
Hôtel Dieu



27
TENAUD Emmanuelle
Manipulatrice Radio
Hôtel Dieu



28
BLIVET Estelle
Infirmière Puéricultrice
Hôpital Mère-Enfant



29
LE PESQUERT Danièle
Technicienne Hospitalière
Hôtel Dieu



30
MOREAU Sandrine
Sage Femme
Hôpital Mère-Enfant

Les enjeux des Commissions Paritaires :

Les Commissions Paritaires Locales et la Commission Consultative Paritaire Départementale sont des instances qui ont pour mission de gérer les problématiques individuelles des agents. Ainsi elles sont impérativement consultées en cas de licenciement, de prolongation de stage, de refus de titularisation ou encore de procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent (pour tout motif supérieur au blâme). Vous pouvez également les saisir en cas de problématiques de temps partiel, de contestation d'évaluation annuelle, de refus de formation, etc...

LÀ ENCORE, IL NE FAUT PAS SE TROMPER D'ÉLU·E·S CAR LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE DRAMATIQUES.

A titre d'exemple, dans une des CAPL, là où la direction sollicitait une simple prolongation de stage

d'un agent, l' élu CFDT demandait le licenciement de cet agent sans avoir instruit au préalable le dossier et/ou avoir cherché à recueillir l'avis de l'équipe. Dans ce cas présent l'agent aurait mérité d'être titularisé directement puisque la prolongation de stage n'était pas motivée par une insuffisance au travail. La direction, elle-même, a dû rappeler à cet élu que rien ne justifiait un licenciement et que ce n'était pas l'objet de la saisine de cette CAPL. Après prolongation de stage, cet agent est aujourd'hui titulaire et parfaitement intégré.

Contrairement à certain·e·s élu·e·s qui viennent siéger les mains dans les poches et donner des avis parfois incompréhensibles, les élu·e·s CGT travaillent leurs dossiers pour représenter et défendre au mieux les agents.

Listes des candidats CGT aux Commissions Paritaires :

CAPL 2



LE BAIL Elise
Infirmière 1^{er} Grade
Hôpital Saint-Jacques



ROUVIERE Yoann
Infirmier 1^{er} Grade
Hôpital Laënnec

JAUMIER Elisabeth

Infirmière - Hôtel Dieu

VERDES Christelle

Infirmière - Hôtel Dieu

DELAGE Marie

Assistante Sociale - Hôtel Dieu

METAYER Pascal

Psychologue - Hôpital Saint-Jacques

BLIVET Estelle

Infirmière Puéricultrice - H.M.E

LE THUAUT Nathalie

Technicienne de laboratoire - Hôtel Dieu

BLANDIN Marie

Kinésithérapeute - Hôtel Dieu

DELBOS Paola

Infirmière - Tourville

GUIBERT Marlène

Infirmière - Hôpital Laënnec

LEPAROUX Soizic

Préparatrice en pharmacie - Hôtel Dieu

CAPL 4



LOPES Antonio
Tech. Sup. Hospitalier
Hôpital Saint-Jacques



BEIGERT Fabrice
Tech. Hospitalier
Hôtel Dieu

PISON Julien

Tech. Sup. Hospitalier - Hôpital Laënnec

CHAVY Emilie

Tech. Hospitalière - Hôtel Dieu

VINCENT Christophe

Tech. Sup. Hospitalier - Hôtel Dieu

RIALLAND - LEPESQUER Danièle

Puéricultrice - Hôpital Mère-Enfant



CAPL 5



TERRIEN Olivier
Aide-Soignant Principal
Hôpital Saint-Jacques



PERON - SOUBRA Béatrice
Infirmière Cl. Sup.
Hôpital Saint-Jacques

LE LUEL Patrice
Aide Soignant Principal - Hôtel Dieu
COULON Véronique
Aide Soignante - Hôpital Saint-Jacques
BARRAULT Solène
Aide Soignante - Hôtel Dieu
TIREL Christine
Aide Soignante Principale - H.M.E
BENOKBA Sylvianne
Aide Soignante - Hôpital Laënnec

CHEHU Céline
Aide Soignante - La Seilleraye
BIROT Patricia
Aide Soignante - Hôpital Saint-Jacques
AMAIDI Sarah
Aide Soignante - H.M.E
BOUSSAUD Hélène
Aide Soignante - Hôpital Laënnec
CHAULIAC Pascale
Infirmière Cl Sup. - Hôpital Saint-Jacques

CAPL 6



SOUBIGOU Anne
As. Médico-Administrative
Hôpital Mère-Enfant



FOUCHER Stéphanie
As. Médico-Administrative
Hôtel Dieu

PUAUD Nathalie
As. Médico-Administrative - Tourville
LANCINI Lola
As. Médico-Administrative - Hôpital Laënnec
LE BRUSTIEC Gwenaëlle
As. Médico-Administrative - Hôtel Dieu
LAUNAY Doris
As. Médico-Administrative - Hôtel Dieu

ISABELLE
Assistante Médico-Administrative

“
Avec le ségur,
notre profession
n'a pas été
réévaluée
...”

**MA RAISON
DE VOTER CGT !**

CAPL 7



SABIN Olivier
Ouvrier Principal 2^{ème} g.
Hôpital Saint-Jacques



DANIEL Catherine
Ouvrière Principale 2^{ème} g.
Hôtel Dieu

CHASSERIAU Pierrick
Ouvrier Principal - Hôpital Saint-Jacques
WAILLE Barbara
Agent d'Entretien Qualifié - Hôtel Dieu
BEAUVALET David
Ouvrier Principal - Hôpital Mère-Enfant
LANDRIEU Olivier
Ouvrier Principal - Hôpital Saint-Jacques
RENÉ Sylvain
Ouvrier Principal - Hôpital Laënnec
GAUTIER Fabrice
Ouvrier Principal - Hôpital Saint-Jacques

ELODIE
Agent des Services Hospitalier

“
Ça fait 10 ans que
je travaille, je touche
le même salaire
qu'un débutant
...”

**MA RAISON
DE VOTER CGT !**

CAPL 8



DERRIEN Francesca
ASHQ Cl Sup.
Hôtel Dieu



BOUAB Véronique
Ass. de Vie Sociale
EPHAD Beauséjour

GRONDIN Mickaël
ASHQ Cl Nor. - Hôpital Mère-Enfant
REMY - FALLA Sonia
ASHQ Cl Nor. - Hôpital Béllier
GUILLON Laurence
ASHQ Cl Nor.- Hôpital Laënnec
BLANCHARD Cécile
ASHQ Cl Nor - Hôpital Saint-Jacques

CAPL 9



LESCOUR Elodie
Adjointe Administrative
Hôtel Dieu



TERBAH Hamid
Adjoint Administratif
Hôpital Mère Enfant

SOUTHINO Marta - Isabelle
Adjointe Administrative - Hôtel Dieu
VILLESANGE Gabrielle
Adjointe Administrative - Hôtel Dieu
ERNOUL Françoise
Adjointe Administrative -
Hôpital Saint-Jacques
GRANDPIERRE Dorine
Adjointe Administrative - Hôtel Dieu

CCP.D



BEDJGUEDEL Lynda
ASHQ
CHU de Nantes



LE GAL Melyne
ASHQ
CHU de Nantes

BICHON Chloé
AEQ - CHU de Nantes
PEAN Franck
Psychologue - EPMS « Le Littoral »
RICHARD Catherine
Ingénieure Principale - CHU de Nantes
KUBOK Anna
Monitrice Educatrice - EPFG
TUAL Hélène
Aide-Soignant - CH Saint Nazaire

PAVIN Anita
Accueillante Familiale - CH Daumezon
IONESCU Loriana
Aide-Soignante - EPHAD Oudon
BOURDEAU Lucie
Ass. De Vie Sociale - EPHAD Oudon
BERNARD Colin
Agent de Restauration - CHU de Nantes
AGATOR Audrey
Animatrice - CH Ancenis

La CGT le syndicat qui n'attend pas



Difficile de résumer les quatre années de ce mandat, tant nous avons porté de revendications, de préavis de grève ; de déclarations de manifestations ; de conférences de presse ; de négociations ; de rencontres avec l'Agence Régionale de Santé ; de lettres ouvertes aux autorités ; de journées d'action nationales sur PARIS (pour les IBODE; les IADES; les Psychologues; les IPDE; les Urgences; les manipulateur-trice-s Radio; la Gériatrie; la Psychiatrie...) avec pour mérite d'être la seule organisation syndicale à toujours apporter une participation financière.

Et sans oublier, les nombreux appels à la mobilisation que nous avons lancés pour revendiquer l'augmentation des salaires et des effectifs ainsi que l'amélioration des conditions de travail... Les cortèges fournis de juin 2020 ont, par exemple, permis l'ouverture des négociations (tronquées) du Ségur! Les « 183 » Euro c'est la rue qui les a arrachés, pas les signataires de la première heure.

Et pour finir, n'oublions pas l'activité particulièrement intense de la CGT dans les médias télévisés (complément d'enquête, journaux TV locaux et nationaux), les médias papiers (locaux et nationaux) ou encore sur les réseaux sociaux (twitter et Facebook) qui sont de loin les plus actifs de l'établissement...

LE NOUVEL HÔPITAL: un autre moyen de réduire la voilure du service public. Parce que nous exigeons d'avoir des hôpitaux de proximité qui répondent aux besoins de santé sur notre territoire, le maintien de l'Hôpital Nord avec son plateau technique et son imagerie est nécessaire. Parce que les urgences débordent, des patients restent des jours sur des brancards faute de pouvoir leur trouver un lit d'hospitalisation; nous exigeons la création d'un service d'urgences sur Laënnec et l'ouverture de lits d'aval. Parce que les délais de prise en charge des patients qui se rallongent dans toutes les spécialités, il faut impérativement reconstruire

l'hôpital public!

Comment expliquer que ce nouvel hôpital reste un nouvel outil permettant de rationaliser et de déshumaniser encore un peu plus le soin...



Notre mobilisation a payé. L'Hôpital Nord est maintenu. Il a été annoncé 53 lits en plus de ce qui était prévu initialement sur l'île de Nantes. Grâce à la mobilisation des professionnels et des usagers, les suppressions de lits ont été

revues à la baisse. La subvention de l'Etat a augmenté, même si elle reste insuffisante. Le CHU, alors même que la situation est critique, s'obstine à vouloir supprimer encore 63 lits de M.C.O...

les Elections pour se mobiliser !!!



Sophie L.B

“ Je ne remercierais jamais assez la CGT pour m'avoir conseillée et aidée à mener une bataille acharnée contre le CHU sur mon dossier d'accident de service (dossier qui a été gagné après un référé puis un jugement sur le fond au tribunal administratif pour la prise en charge de tous mes arrêts de travail et des soins au titre de cet accident suivis du versement d'une rente d'invalidité). Une bataille de plusieurs années, définitivement close en 2022 où le CHU a été condamné à me verser plus de 500 000 euros au titre des préjudices. Voter pour ce syndicat parce qu'il est le seul au CHU à défendre les dossiers avec un tel acharnement et un tel investissement. Des conseils précieux que j'ai suivis à la lettre et un soutien permanent alors que j'étais au bord du gouffre qui m'ont permis de tenir et de gagner. **”** Merci.

“ Médecin urgentiste contractuel au CHU de Nantes, j'ai choisi d'adhérer à la CGT. J'ai découvert l'histoire de la sécurité sociale avec le documentaire "la sociale" de Gilles Perret. J'ai été fasciné par les principes fondateurs de notre système de protection sociale : universalité, unité, solidarité et démocratie. J'ai également découvert que ce système, proposé par le Conseil National de la Résistance, a été mis en place par la CGT sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, alors ministre du travail. Cette institution demeure, à ce jour, le plus bel accomplissement de justice sociale de l'histoire de notre pays. Lors de la mobilisation des soignants en 2019, la CGT a été une force d'entraînement et d'organisation auprès des grévistes des établissements de santé. Les représentants locaux et nationaux ont été présents dès le début de la mobilisation initiée par le collectif inter-urgences. Ils ont défendu les revendications du CIU qui sont aujourd'hui toujours d'actualité : revalorisation de salaires, créations de postes, et réouverture de lits d'hospitalisation. Aussi bien en CHSCT qu'au ministère de la santé, le discours était juste, sans faille, sans concession. Rappelons que la CGT a eu la lucidité de ne pas signer l'accord du Ségur de la santé, qui était totalement insuffisant. La situation de l'hôpital public nous le rappelle bien tristement chaque jour. Pour son histoire, pour sa force politique, pour son intelligence stratégique, j'ai choisi d'adhérer à la CGT. Elle a toute ma confiance pour défendre aussi bien les conditions de travail des soignants que l'accueil digne des patients. **”**

Florian V.



F. E.

“ En décembre 2021, j'ai assisté à un CHSCT extraordinaire déclenché par la CGT, en présence de nombreux agents dans une situation de précarité puisque privée d'emploi à cause d'un problème de santé. J'ai pu voir la différence entre la CGT et l'autre organisation syndicale présente qui n'est intervenue que pour faire un vœu à la fin de la séance après deux heures de débat, la CFDT étant absente dans un contexte aussi grave puisqu'il a été évoqué ce risque psycho social sévère vécu par les agents qui ont témoigné. La CGT n'a rien laissé passer. Les interventions ont été à la hauteur de nos attentes. A l'issue de ce CHSCT, des instructions de retraites par invalidité ont été arrêtées ; des formations ont été financées en vue d'un reclassement... Pour ma part, les ambitions discriminatoires du directeur du pôle où je travaille ont été balayées d'un revers et j'ai pu reprendre mon travail. Voter et faire voter CGT, c'est l'assurance d'avoir des élus et des représentants qui défendent nos intérêts. **”**

“ Alors que j'arrivais en fin de droit et que j'étais perdu, pour ma reconnaissance de maladie professionnelle, je me suis tourné vers le syndicat CGT du CHU pour me faire conseiller et me faire représenter lors du conseil médical (commission départementale de réforme). Alors même que le représentant de la CFDT où j'étais adhérent a brillé par son absence à la fois dans le conseil et la défense. C'est la raison qui m'a poussé à changer de syndicat. Je remercie la CGT pour son soutien indéfectible. Ma maladie professionnelle a été reconnue et j'ai repris sur un poste adapté. **”**

André J.

Alors prenez le temps de nous lire, Ne vous abstenez pas, Votez et faites Voter CGT !



IL N'EST PLUS PERMIS D'IGNORER LES CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE!

Parce qu'en nous appuyant sur le 1er rapport du GIEC de Pays de La Loire de juin 2022 nous avons déjà interpellé la Direction du CHU de Nantes sur la nécessité absolue de procéder à une rénovation énergétique et thermique de l'ensemble de nos bâtiments devenus pour bon nombre de véritables passoires thermiques. Dans le cadre de la campagne des Elections Professionnelles, la direction du CHU de Nantes a refusé tout envoi numérique sur vos adresses mails professionnelles. Partant de là nous n'avons pas eu d'autres choix que de maintenir nos deux envois internes prévus par le protocole électoral de l'établissement.

Ne pouvant ignorer l'impact papier et carbone, si minime soit-il, de ces campagnes d'informations. Nous avons pris plusieurs décisions:

- la première en minimisant le nombre de page de nos bulletins d'information (seulement 8 pages pour ce journal électoral au lieu des 12 et 16 lors des précédentes campagnes), et avec cet envoi, en supprimant même la mise sous enveloppe.
- La deuxième consistant, en surestimant amplement l'impact, à faire un don sur carbone.eco permettant le financement de plantation d'arbres sur la Commune de Saint Viaud en Loire Atlantique.

COURRIER SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022.



MR NOM PRENOM

Grade:

UF:

Pôle:

Etablissement: